



ACADÉMIE DE MAYOTTE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Mamoudzou, le 1^{er} septembre 2021

Loetizia Fayolle

IA-IPR d'Histoire -Géographie

à

Mesdames et Messieurs les professeurs
d'Histoire-Géographie

s/c de Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement

Objet : Lettre de rentrée 2021

Chers collègues,

Ce courrier de rentrée est pour moi l'occasion de prendre à nouveau contact avec vous, après un temps de vacances bien méritées, suite à une année scolaire 2020-2021 marquée par l'assassinat de Samuel Paty et la crise sanitaire. Malgré tout, vous vous êtes efforcés de poursuivre les objectifs de l'Ecole d'appropriation et de consolidation des apprentissages, des savoirs, des compétences et des valeurs afin de permettre à chacun de vos élèves de se construire en tant que citoyen humaniste et éclairé. Soyez-en sincèrement remerciés. Ces objectifs constituent toujours notre horizon pour l'année 2021-2022 et sont rappelés dans la circulaire de rentrée du 23-06-2021. Vous avez pu prendre connaissance du courrier de Monsieur le Recteur du 23 août 2021 précisant les conditions de la rentrée scolaire avec la mise en place d'un protocole sanitaire de niveau 2 ; de ce fait, l'ensemble des enseignements se tiendront en présentiel et le port du masque sera obligatoire en intérieur pour les personnels et les élèves. Si la situation sanitaire semble plus favorable, il convient cependant dès le début de cette année de s'assurer avec vos élèves de moyens permettant éventuellement une continuité pédagogique ponctuelle hybride ou en distancielle. C'est pourquoi je vous invite à vérifier rapidement avec vos élèves leur degré d'accès et de maîtrise numériques et d'établir d'ores et déjà avec eux des modalités simples de communication en distanciel.

Je profite également de ce courrier pour souhaiter la bienvenue à tous les collègues nouvellement affectés dans l'académie et à ceux qui entrent dans la profession. Qu'ils soient assurés de mon soutien et de mes encouragements pour les aider à s'installer et à s'épanouir dans leurs pratiques professionnelles, sur le territoire de Mayotte.

Je tiens aussi à féliciter les trois nouveaux lauréats du Capes interne. Une formation au CAPES interne est proposée par l'Académie (une information sera donnée le 25/09/2021 au Lycée des Lumières à Kaweni à partir de 9h) et vous trouverez sur notre site académique disciplinaire Djahazi des informations supplémentaires. L'année 2022 verra aussi la mise en place d'un CAPES dérogatoire à affectation locale Mayotte, dont les modalités ont été fixées par le **décret n° 2021-110 du 3 février 2021 précisant ainsi le recrutement des professeurs certifiés affectés à Mayotte**. Ce CAPES dérogatoire, très attendu par beaucoup, donnera lieu à des séances de formation au Lpo de Dembeni. La première séance d'information aura lieu le 13 novembre et vous trouverez sur le site Djahazi le calendrier de ce dispositif.

Pour assurer le pilotage disciplinaire, afin de répondre à vos attentes et veiller à ce que l'histoire-géographie-EMC contribue largement au dynamisme de notre académie et à la réussite de ses élèves, je serai accompagnée de chargés de mission d'inspection du second degré (CMI2D) : Madame Aurore CHARPENTIER, Madame Mouniati MOANA ABDOU-CHAKOUR, Monsieur Anli BOURA et Monsieur Pascal MARSILLOUX.

Ce courrier m'offre enfin l'opportunité de faire un point succinct sur **nos priorités** académiques, déclinaisons des priorités nationales.

L'accompagnement plus personnalisé des enseignants, titulaires et non - titulaires, dans le métier est une priorité et un enjeu majeur.

Cet accompagnement peut prendre la forme d'une visite de classe individuelle, d'une réunion d'équipe ou de formations pédagogiques et didactiques. L'évaluation des enseignants titulaires s'inscrit dans le Parcours Professionnel Carrières et Rémunérations (PPCR) qui concerne toute la fonction publique. Les professeurs concernés par ces rendez-vous de carrière, en seront informés par les services du rectorat via leur messagerie académique ; à noter que le délai pour vous prévenir est de 15 jours, hors vacances scolaires. Un document de référence, destiné à vous aider dans la préparation de ces rendez-vous, est à votre disposition sur le site du ministère : <https://www.education.gouv.fr/cid118572/rendezvous-carriere-mode-emploi.html>.

Ces différents rendez-vous, visites de classe, constituent **des temps d'échanges** qui doivent permettre de porter un regard réflexif sur les pratiques de classe et les compétences développées. L'aide précieuse des CMI2D permet l'accompagnement d'un plus grand nombre de collègues. Nous avons pu ainsi observer des professeurs engagés et investis pour une grande majorité. Quelques axes restent perfectibles cependant et méritent toute votre attention ; d'abord la programmation et la progression. Certains collègues sont très en retard dans leur programmation. Le confinement et le contexte local ne peuvent pas totalement justifier de tels retards qui pénalisent les élèves en ne leur offrant pas un enseignement équitable. Nous rappelons que les programmations ne sont pas figées, celles-ci doivent être ajustées au fil de l'année. L'enseignant doit effectuer des choix en se fondant sur une lecture réflexive des fiches EDUSCOL. L'enseignement par compétences et par capacités permet de prioriser et d'opérer ces choix. Ensuite, j'attire votre attention sur la réflexion autour de l'évaluation, étape indispensable dans la construction de séquences et séances efficaces. Il n'y a évidemment pas de cours stéréotypé attendu. L'inspection pédagogique régionale est naturellement ouverte à toutes les stratégies et choix pédagogiques, du moment qu'ils sont justifiés, argumentés et pertinents. L'enseignant est libre de ses choix pédagogiques, sous

réserve que ceux-ci soient fondés, qu'ils fassent sens et qu'ils s'inscrivent dans les programmes, en accord avec le référentiel des compétences professionnelles (BO n°30 du 25 juillet 2013). Enfin, les adaptations des programmes d'enseignement d'histoire-géographie dans les départements et régions d'outre-mer sont désormais publiées pour tous les niveaux d'enseignement (BO n°30 du 29 juillet 2021 pour les Terminale). Ces adaptations ne sont pas optionnelles. Deux journées de formation sur les adaptations sont d'ailleurs prévues et je vous invite à vous y inscrire nombreux afin d'appréhender plus aisément leur déclinaison didactique.

Toujours pour vous accompagner, vous pouvez vous inscrire dès maintenant et **jusqu'au 20 septembre** aux modules du **plan académique de formation** que vous trouverez sur le portail de la DAFPEN MAYOTTE 2D degré HG et sur notre site disciplinaire *Djahazi*. Le déploiement de Gaia sur l'académie est une nouveauté ; pour vous aider vous trouverez dans l'onglet « ressources » du portail de la DAFPEN « un petit guide pour GAIA individuel ». Pour vous inscrire, il faut entrer dans votre arena personnel, gestion des personnels, Gaia individuel, inscription. Vous aurez besoin du numéro de dispositif et numéro du module pour vous inscrire.

A noter que pour le stage « enseigner la spécialité HGGSP » sur le thème 1 du programme HGGSP de Terminale, « de nouveaux espaces de conquête » du 16 septembre 2021, en raison de sa tenue rapide dans le temps, je vous invite à vous inscrire avant le 9 septembre au soir (pour nous donner le temps d'émettre les convocations) en cliquant sur le lien suivant :

<https://ppe.orion.education.fr/academie/itw/answer/s/u1ka16hb55/k/HGGSP1609>

Ce stage du jeudi 16 septembre de 13H30 à 16H30 se tiendra en distanciel.

L'approfondissement des réformes est une autre priorité.

Au collège, **le socle commun de connaissances, de compétences et de culture** (Décret n°2015-372 du 31 mars 2015), désormais bien connu de tous, reste à la base de l'évolution des pratiques pédagogiques en histoire-géographie et en EMC. Le BOEN n°17 du 23 avril 2015 organise le contenu du socle commun autour de cinq grands domaines qui définissent ce qu'un élève doit maîtriser en fin de scolarité obligatoire. Les fiches ressources EDUSCOL pour les cycles 3 et 4 sont de précieux outils pour vous accompagner. N'hésitez pas à les consulter, notamment celles qui présentent des pistes pour « travailler les compétences et évaluer la maîtrise du socle ». Vous pouvez y accéder en allant sur le site académique disciplinaire ou en suivant le lien suivant :

<http://eduscol.education.fr/cid114859/evaluation-socle-histoiregeographie.html>

Dans le cadre de l'École de la confiance, il s'agit cette année **de parachever la réforme du lycée**. Nos disciplines font partie des enseignements communs et s'adressent à l'ensemble des élèves de lycée de la Seconde à la Terminale. Elles contribuent à la compréhension du monde contemporain par l'étude des enjeux politiques sociaux et économiques et une analyse approfondie des relations internationales. Les programmes de spécialité Histoire –Géographie, Géopolitique et Sciences Politiques (HGGSP) dont l'intérêt est unanimement reconnu et apprécié participent pleinement au dynamisme de nos disciplines. Pour permettre une transposition didactique efficace, je vous invite à une lecture attentive des préambules. Les tableaux de capacités et de méthodes figurant en tête des programmes de lycée doivent constituer la base de votre réflexion pédagogique. Au-delà des contenus, ces tableaux sont des outils fonctionnels susceptibles de guider leurs élèves sur le chemin

de l'autonomie et de la maîtrise des principaux savoir-faire propres à notre discipline. Des ressources d'accompagnement pour construire ces nouveaux programmes sont disponibles sur notre site académique ou sur le site national Eduscol. Les fiches ressources d'accompagnement, en cours de publication, constituent aussi des éclairages qu'il convient de bien s'approprier. Dans la mesure où ces fiches paraissent encore cette année « au fil de l'eau », il est recommandé de prendre les thèmes du programme dans l'ordre.

L'enseignement de spécialité « Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques » mobilise plusieurs points de vue, concepts et méthodes afin de mieux se préparer aux études supérieures. Pour les programmes de Spécialité Terminale **HGGSP**, il faut bien évidemment distinguer le programme (dont l'objectif est de donner à construire une culture commune et solide) et les questions sur lesquelles portera l'évaluation terminale écrite (qui évalue des compétences acquises). L'épreuve étant plus tôt dans l'année, il convient de faire d'abord travailler les élèves sur les 4 thèmes évalués. Les deux autres thèmes seront abordés un peu avant et après l'épreuve et peuvent d'ailleurs servir de socle au grand oral. Cette année 2021- 2022, **les élèves de Terminale devront donc travailler d'abord les thèmes 1/2/3/et 5 qui seront évalués à l'écrit**. Vous trouverez sur le site Djahazi une proposition de programmation.

J'attire votre attention sur l'enjeu que représente **l'évaluation de la Spécialité** en Première et en Terminale. Il est donc impératif de traiter tous les thèmes susceptibles d'être évalués. Autre enjeu, l'épreuve de grand oral qui porte sur un projet adossé aux enseignements de spécialité et choisi par le candidat. L'expérience de l'an dernier souligne la nécessité de travailler l'oral tout au long de la scolarité et dans toutes les disciplines, la nécessité aussi d'arrêter un choix de sujet de grand oral relativement tôt dans l'année afin que les élèves puissent vraiment s'approprier un sujet personnel permettant ainsi de s'exprimer en public de façon claire et convaincante lors de l'épreuve terminale.

Le déploiement des réformes du collège et du lycée, la crise sanitaire et le passage à un enseignement distanciel, hybride dans certains cas, ont mis en exergue donc, de manière générale, cette nécessaire réflexion autour de l'évaluation. La part plus importante du contrôle continu dans l'obtention du baccalauréat nous oblige dans un souci d'équité à une réflexion collective autour de l'évaluation, à l'échelle des établissements et des équipes disciplinaires. Certaines équipes se sont déjà largement emparées du sujet et produisent un travail de grande qualité. Un guide national de l'évaluation pour le cycle terminal devrait paraître début septembre pour vous accompagner. Nous ne manquerons pas de le relayer sur le site disciplinaire académique [Djahazi](#).

La transmission et l'acquisition des valeurs de la république sont réaffirmées comme une priorité et un autre enjeu majeur.

Différents moyens sont à notre disposition pour donner vie à cet objectif de transmission et d'acquisition des valeurs de la République. **Les concours scolaires** s'inscrivent dans cet objectif. Une après-midi de sensibilisation à cette pédagogie de projets aura lieu le 1^{er} octobre. Ces concours scolaires sont nombreux et vous allez devoir faire des choix. Je me permets d'attirer votre attention sur deux concours nationaux et un concours académique, susceptibles de vous intéresser. Vous trouverez toutes ces informations sur le portail citoyenneté de notre site académique.

Ils sont un moyen souvent efficace pour s'approprier et partager des valeurs communes de liberté, d'égalité de fraternité ou de laïcité.

Le Concours National de la Résistance et de la Déportation, CNRD.

Le CNRD est ouvert aux collégiens de Troisième et aux lycéens. Pour l'année scolaire 2021-2022, le thème retenu est : « La fin de la guerre. Les opérations, les répressions, les déportations et la fin du IIIe Reich (1944-1945) ».

On pourra se référer, comme chaque année, aux documents pédagogiques présentés sur le portail officiel du concours, réalisé et animé par Canopé. Cet espace est destiné à référencer les informations officielles, les ressources et les outils pédagogiques utiles aux candidats. Il est accessible à l'adresse suivante :

<https://www.reseau-canope.fr/cnrd/axes/2022> Un courrier précisera les modalités d'inscription au concours.

Le Concours de La flamme de l'égalité.

Ce concours interdisciplinaire est porté par le Comité National pour la Mémoire et l'Histoire de l'Esclavage (CNMHE) et la Délégation Interministérielle pour la lutte contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Haine anti LGBT (DILCRAH). Le thème cette année est « travailler en esclavage ». L'inscription au concours se fait à partir de la plateforme nationale sur le site de la flamme de l'égalité.

Autre concours qui mérite toute votre attention, à l'échelle académique, cette fois : **un concours d'éloquence académique** des collégiens et des lycéens ouverts principalement aux élèves de 3^{ème} et aux lycéens. Vous trouverez sur le site académique *Djahazi* le film de la finale du concours édition 2021.

Toujours pour décliner ces valeurs de la République, au travers du prisme du territoire et dépasser l'effet incantatoire de l'expression, vous pouvez compter sur deux professeurs - relais M Anli Boura professeur relais aux **archives départementales** et Mme Cecille professeur relais au **MuMA**.

Vous trouverez aussi sur le PAF une journée de formation sur les valeurs de la République, le 19/11/2021.

Et enfin, je me permets de vous signaler l'existence d'un **Diplôme Universitaire** d'un grand intérêt pour nos disciplines et nos enseignements « Valeurs de la République et Religions » au CUFR de Dembeni.

Nous vous invitons aussi à consulter très fréquemment les informations disciplinaires diffusées par le portail national d'histoire-géographie en suivant l'adresse suivante <http://eduscol.education.fr/histoire-geographie>. La consultation régulière de **notre site académique disciplinaire Djahazi** pourra aussi vous apporter une aide précieuse. Vous y trouverez les ressources institutionnelles, pédagogiques, didactiques et scientifiques pour vous accompagner dans l'exercice de votre fonction. Pour le consulter, rendez-vous à l'adresse suivante : <http://histoire-geographie.ac-mayotte.fr> Si vous souhaitez contribuer au site de l'histoire-géographie à Mayotte, envoyez vos propositions de contenus pédagogiques et/ou scientifiques sous la forme d'un résumé:

- **Pour le collège** à Mouniati Moana-Abdou Chakour (mouniati.moana-abdou-chakour@ac-mayotte.fr)
- **Pour le lycée** à Pascal Marsilloux (pascal.marsilloux@ac-mayotte.fr)

En cette période de rentrée, nous signalons une fois encore la nécessité **d'utiliser l'adresse de courriel professionnelle**. Nous tenons à vous rappeler que toutes les informations officielles à votre destination, ainsi que les lettres de l'inspection pédagogique régionale, sont envoyées via la liste de diffusion académique (liste SYMPA) qui regroupe les adresses électroniques professionnelles des professeurs de notre discipline. De même, nous attirons votre attention sur le fait qu'un message envoyé à l'inspection pédagogique via votre boîte personnelle peut être bloqué par les serveurs académiques. Nous demandons donc à ceux qui ne l'auraient pas encore fait, d'activer leur adresse professionnelle de courriel et de la consulter régulièrement. Il vous faut également veiller à supprimer définitivement les anciens messages sous peine de saturation de votre messagerie.

Je vous remercie de l'intérêt que vous avez bien voulu prêter à ce courrier. Je ne manquerai pas de vous tenir informés tout au long de l'année scolaire de l'actualité de nos disciplines.

Je vous prie de croire, chers collègues, en mes sentiments très cordiaux et je vous souhaite à tous une **excellente année scolaire** pour vous et vos élèves.

Loetizia Fayolle

IA-IPR d'histoire-géographie, Mayotte

Courriel : Loetizia.fayolle@ac-mayotte.fr

Tel : 06 39 26 78 24